

Quelques directives au sujet de l'objectif 15 des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique :

D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone sont améliorées grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15 pour cent des écosystèmes dégradés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification.

Le déboisement, l'assèchement des marécages et les autres types de changement et de dégradation des habitats entraînent l'émission de dioxyde de carbone, de méthane et d'autres gaz à effet de serre. Le renversement de ces processus par la restauration des écosystèmes est une occasion incommensurable de rétablir la diversité biologique et de séquestrer le carbone. En fait, les paysages dégradés sont un immense gaspillage de ressources dans certains pays. Les paysages terrestres et marins restaurés augmentent la résilience et la capacité d'adaptation des écosystèmes et des sociétés, contribuent à l'adaptation aux changements climatiques et créent des avantages additionnels pour les populations, en particulier les communautés autochtones et locales et les communautés rurales pauvres. La conservation, la restauration et la gestion durable des forêts, des sols (surtout les tourbières), des marécages d'eau douce et côtiers et des autres écosystèmes sont des moyens éprouvés, économiques, sûrs et immédiatement disponibles de séquestrer le dioxyde de carbone et de prévenir la perte d'autres gaz à effet de serre.

Explication de l'objectif :

Cet objectif porte sur divers enjeux :

- **La résilience des écosystèmes** signifie la capacité d'un écosystème à faire face et à répondre aux perturbations et à se rétablir. En général, les écosystèmes très résilients réagissent plus rapidement aux perturbations naturelles telles que les incendies, les inondations et les épidémies de ravageurs que les écosystèmes de faible résilience. Les écosystèmes dégradés sont généralement moins résilients et donc moins aptes à se rétablir après une perturbation.
- **Les stocks de carbone**, dans le contexte de cet objectif, signifient les stocks de carbone accumulés dans la biomasse et dans les sols. Les principaux stocks de carbone se retrouvent dans les écosystèmes tels que les forêts tropicales, et plusieurs marécages, herbiers et mangroves. Dans la plupart des cas, la dégradation des écosystèmes entraînera l'émission du carbone tandis que la restauration aidera à augmenter la séquestration du carbone.
- **La restauration** est un processus qui consiste à gérer activement le rétablissement d'un écosystème dégradé, endommagé ou détruit dans le but de maintenir sa résilience et de conserver la diversité biologique.

Cet objectif exige notamment :

- **L'augmentation de la résilience de l'écosystème et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone par la conservation et la restauration.** Les conséquences accrues des changements climatiques rehaussent l'importance de la résilience des écosystèmes aux changements de conditions environnementales et aux événements météorologiques extrêmes. Plusieurs mesures peuvent être prises pour accroître la résilience, notamment la conservation, la restauration des habitats dégradés, le recours accru à la gestion adaptative des ressources et l'approche par écosystème. Ces mesures contribueront également à la conservation des stocks de carbone existants et à l'augmentation de la séquestration du carbone.
- **La restauration d'au moins 15 pour cent des écosystèmes dégradés.** La restauration des habitats dégradés est une occasion d'accroître la résilience des écosystèmes et d'augmenter la séquestration du carbone. Selon certaines estimations, les deux tiers des écosystèmes de la planète seront considérés comme dégradés en 2010. Le potentiel de restauration des paysages forestiers

est évalué à lui seul à un milliard d'hectares, ou environ 25 pour cent de la superficie forestière mondiale actuelle. Il existe donc un énorme potentiel pour un recours accru à la restauration.

Conséquences sur l'établissement des objectifs nationaux :

Les activités de restauration, telles que la restauration des forêts et des marécages, sont déjà en cours dans plusieurs parties du monde et seront de plus en plus nécessaires afin de rétablir le fonctionnement des écosystèmes et l'offre des services essentiels tels que la séquestration du carbone. Le regroupement des procédés de politique et l'application à plus grande échelle de ces efforts pourraient contribuer considérablement à la réalisation des objectifs de la Convention et créer d'importantes synergies avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le Forum des Nations Unies sur les forêts. Cependant, la restauration ne doit pas remplacer la conservation et ni devenir une raison de permettre la destruction intentionnelle ou l'utilisation non durable. Elle doit plutôt être considérée comme une solution de dernier recours pour améliorer les écosystèmes dégradés. L'analyse économique révèle que la restauration des écosystèmes peut créer un bon rendement économique. Le niveau de diversité biologique et de services connexes des écosystèmes restaurés demeure toutefois inférieur aux niveaux des écosystèmes naturels, ce qui confirme qu'il demeure préférable (et même plus économique) d'éviter la dégradation par la conservation que d'avoir recours à la restauration après une perturbation.

Questions guides pour établir les objectifs nationaux :

Quels écosystèmes du pays sont dégradés? Quelles zones d'importance pour la diversité biologique, les services écosystémiques et le bien-être humain peuvent être restaurées? Quelles sont les zones essentielles à la séquestration du carbone? Quel type d'activités de restauration est nécessaire pour chacun des habitats?

Quelles sont les occasions et les contraintes d'améliorer la résilience des écosystèmes/entreprendre la restauration des écosystèmes, de façon générale et par habitat? Quels sont les coûts et les avantages écologiques, économiques et sociaux potentiels d'améliorer la résilience ou d'entreprendre la restauration de certains habitats? Comment ceux-ci justifient-ils la hausse ou la réduction de l'objectif national par rapport à l'objectif mondial?

Quelles parties prenantes pourraient être affectées par les efforts pour améliorer la résilience? Comment peuvent-elles participer et comment peut-on combler leurs besoins? Quels sont les compromis à envisager?

Quelles seront les ressources supplémentaires (financières, humaines et techniques) nécessaires pour atteindre l'objectif national établi? Comment amasser des fonds supplémentaires? Quelles sont les sources de financement possibles?

Il est important de prendre note que les objectifs nationaux peuvent être plus spécifiques et plus précis que l'objectif mondial, selon les circonstances nationales particulières. Les prochains objectifs nationaux doivent être ambitieux, mais réalistes, et conformes au Plan stratégique en allant au-delà du statu quo.

Mesures et étapes

Les travaux de la Convention sur la diversité biologique et les changements climatiques, tout comme plusieurs programmes de travail, sont très pertinents pour cet objectif. Plusieurs articles de la Convention, notamment les articles 8, 9 et 14, portent sur divers aspects de la restauration.

Indicateurs possibles :

- État et tendances dans l'étendue et l'état des habitats offrant la séquestration du carbone
- Tendances dans les populations des espèces dépendantes des forêts dans les forêts en restauration
- Tendances dans la superficie des écosystèmes dégradés restaurés ou en restauration
- Tendances dans la proportion des habitats dégradés/menacés

- Tendances dans la productivité primaire
- Tendances dans la proportion des terres affectées par la désertification

Ressources :

Société pour la restauration écologique (Society for Ecological Restoration) :

<http://www.ser.org/default.asp>

Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers (The Global Partnership on Forest Landscape Restoration) : <http://ideastransformlandscapes.org/>